

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 03 MAI 2018

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE JEUDI 03 MAI 2018 À 16H30 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Jimmy Royer siège 4
Dany St-Amant, siège 5
Julien Bussièrès, siège 6

ABSENT :

Pierre Tétrault, siège 3

Était également présente :

Karine Boucher, directrice générale
et greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION – RÈGLEMENT 607
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES
CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, DE MÊME QUE LA
RECONSTRUCTION DU SERVICE DE VOIRIE SUR LA RUE CARTIER ET
AUTORISANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 826 000 \$**
2. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

117-18-05-03

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION– RÈGLEMENT 607 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, DE MÊME QUE LA RECONSTRUCTION DU SERVICE DE VOIRIE SUR LA RUE CARTIER ET AUTORISANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 826 000 \$

Monsieur le conseiller Julien Bussièrès donne avis de motion à l'effet que le projet de **RÈGLEMENT NUMÉRO 607 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, DE MÊME QUE LA RECONSTRUCTION DU SERVICE DE VOIRIE SUR LA RUE CARTIER ET AUTORISANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 826 000 \$** sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Monsieur le conseiller Julien Bussièrès présente le projet de règlement.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi et celui-ci peut être consultée au bureau de la ville de Valcourt et accessible sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

Initiales du Maire
299
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

118-18-05-03 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 16h36

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Karine Boucher, Directrice générale
Greffière-adjointe